

Tant de lieux comme un

Paul Zumthor

Volume 13, Number 1-2, avril 1977

Le lieu commun

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036641ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036641ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Zumthor, P. (1977). Tant de lieux comme un. *Études françaises*, 13(1-2), 3–10.
<https://doi.org/10.7202/036641ar>

TANT DE LIEUX COMME UN

PAUL ZUMTHOR

Où l'on se retrouve, où se fonde une communauté, à la manière de toute autre toujours chaleureuse et parfois pesante. Lieux comme un terroir aux frontières marquées, aux droits acquis : la communauté d'une mémoire.

J'entends celle que figurait l'ancienne *ars memoriae*, à quoi F. Yates consacra naguère un grand et beau livre : cette transmission têtue (de l'antiquité hellénique jusqu'en plein ^{xvii}^e siècle) de règles destinées à fixer les réminiscences constitutives d'une culture, à orienter parmi elles le jugement en pliant l'imagination aux contraintes rationnelles. L'« art de mémoire » opérait par projection, devant les yeux de l'esprit, d'une double série d'objets emblématiques et de localisations, dont les coïncidences dessinaient un tableau synoptique complexe de l'ordre des notions auxquelles on se référait : truc de rhéteur, pour une part ; mais, pour une autre, affirmation de l'intangibilité d'un ordre idéal embrassant allégoriquement les procès intellectuels et les discours qui les manifestent, enracinés dans ces « lieux communs »...

Images institutionnelles d'une histoire, liant niant la dispersion langagière, rassemblant autour d'un point indiscutable la multiplicité indisciplinée des paroles. Sécurité et certitude qui ont cessé il y a beau temps d'être les nôtres; mais auxquelles s'épaula l'univers humain dont nous émignons aujourd'hui, héritiers pourtant de ces deux brefs millénaires.

On comprend que je ne m'exprime pas, ainsi, par calembour ni métaphore. Il s'agit bien, concrètement, de lieu et de temps, au-delà de ce que ces notions doivent aux géographes et aux horlogers; et la longue coutume des figurations mémorielles et des signalisations emblématiques constitue l'arrière-plan dont se détachèrent ces « lieux communs » que mes maîtres, voilà pas mal d'années, zébraient d'un crayon austère dans mes dissertations.

C'est donc à un fait de civilisation (d'intérêt d'autant plus grand, que plus durable la tradition) qu'est consacré ce numéro des *Études françaises* : fait matriciel, dont les implications importent au fonctionnement de tous nos discours, dans la mesure même où ils se situent dans l'histoire, et nécessairement en acceptent l'acquis ou bien le contestent. Tous nos discours : du babil familial au protocole diplomatique et à ce qu'on nomme philosophie, qui sait? Mais on ne pouvait, dans le cadre d'une revue à vocation littéraire, que se restreindre à ce qui y demeure par définition l'essentiel : les lieux communs dont use la langue écrite d'intention esthétique, laissant à l'un des collaborateurs (M. Angenot) le soin de poser quelques jalons d'ordre logique; et à un autre (C. Faisant), celui de repérer les lieux (alors non identifiés comme tels) du premier discours qui fut, par nos « classiques », tenu *sur* la littérature.

Mémoire du groupe, préservée dans les formes de son langage, et celles-ci maintenant au cours des durées la cohérence de schèmes de pensée, de modèles de perception, de dispositions affectives : une *tradition*. Continuité formée des traces sédimentaires de textes où successivement se réalisa un exemple nucléaire que nul ne remet en question. Espace de relations intertextuelles, conférant à ce qu'écrit ma main le statut de

re-production, adhérant, en vertu de mon intention formalisante, à un système conçu comme éternel. La profondeur des temps, certes, en ce dernier quart du **xx^e** siècle, nous empêche de réapproprier immédiatement dans nos discours critiques le fonctionnement d'une littérature foncièrement traditionnelle (ce que n'est plus la nôtre) : elle tend, cette profondeur qui est distance, à occulter et à déguiser à nos yeux en inertie le dynamisme joyeux qui jadis fit du lieu commun, dans sa fraîcheur, le carrefour d'une participation unanime. D'où la péjoration du concept, l'idée banalisée de « cliché ». La densité en effet du répertoire de paradigmes que constitue toute tradition varie historiquement ; la référence globale qu'elle institue, en-deçà des visées expressives ou représentatives de chaque texte, ne possède pas en tout temps la même évidence ; la puissance des déterminations ainsi cumulées faiblit parfois : elle le fait pour nous. Ce qui fut évidence durant de longs siècles a cessé pour nous de l'être, ou plutôt une autre éthique d'écriture en récuse aujourd'hui la pertinence. Le code que posait la topique, définissant des finalités extérieures à la parole, mais la revêtant par là même de l'autorité qui émane d'un passé vénérable — ce code s'est fragmenté, il s'émiette dans nos esprits et sous nos plumes en *disjecta membra* rendus à leur particularité, morceaux flottants de discours, inassimilables désormais, sans fonction...

Ce retournement même justifie l'entreprise des *Études françaises* : promouvoir une réflexion sur le système des lieux, saisi à l'époque où il fut vivant et fertile ; et sur les modes de dépassement qui ne peuvent pas ne point s'imposer à nous.

Ici comme partout ailleurs, l'histoire oriente la pensée : on n'arrache pas aisément ces racines, ni ne s'extirpe d'habitudes intellectives validées par de, parfois, très anciennes théories dont rien encore n'a radicalement détruit le bien-fondé. D'où Aristote, renaissant à chaque croisée de chemins : Topique, Rhétorique, comment ne point s'y référer ? comment, sans en poser initialement les termes, passer au-delà ? M. Ange-not illustre bien cette dialectique, qui remonte la chaîne conceptuelle reliant aux topiques aristotéliens la sémantique des

présuppositions, et rattachant le lieu commun au fonctionnement des idéologies.

Mais si, dans son acception la plus large, la topique embrasse (comme le rappelle B. Dupriez) les catégories logiques, les points de vue d'où repérer les *argumenta*, et les « clichés », c'est à ces deux derniers facteurs, au dernier surtout, que ressortissent les lieux communs littéraires : constituant l'une des classes de ce que naguère j'ai nommé les « types », subsument sous ce mot toutes les marques formelles à quoi percevoir, par l'analyse grammaticale, rhétorique ou thématique, la présence active d'une tradition dans les textes. Ainsi, des « thèmes », « motifs », ou de quelque mot qu'on les désigne, *loci communes* par où se transpirent en littérature, des Pères de l'Église jusqu'aux écrivains de l'âge baroque, les éléments d'une éthique représentative, localisés depuis le ^{xii}^e siècle, comme en vertu d'un autre « art de mémoire », aux emplacements déterminés par le modèle des « états du monde » : le bon roi ou le tyran, le saint et le prélat simoniaque ou le moine goinfreur, le guerrier, le traître, la femme fidèle ou perfide, le croquant... ces « types », justement, pour le dire en langage banal ; articulés en une multiplicité limitée de traits inlassablement repris, en vue de savoureuses re-connaissances. Telle, la maquerelle de *Francion*, dont J. Goldin retrace la figure ; tels, les grotesques de Sigogne, selon R. Mélançon.

Au sein de cette longue histoire se dessine une période doublement privilégiée à nos yeux, en ce que d'une part elle marque une résurgence de la première philosophie hellénique du langage, et de l'autre en ce qu'assez proche encore de nous, elle constitue (mieux que ne le ferait le « moyen âge ») le modèle contre lequel *notre* littérature s'est peu à peu, aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, trouvée et définie : j'entends cet espace de quinze ou vingt générations humaines qui s'étend de la renaissance (la Renaissance) du concept d'*inventio*, peu avant ou après 1500, jusqu'aux temps du jeune Romantisme où se marquèrent les premières lézardes dans l'édifice royal de la Rhétorique. C'est cette période même que, directement ou par opposition, appréhendent les essais qui forment ce volume.

Perçus d'abord et valorisés du point de vue de la rhétorique (en un temps où celle-ci était art d'action autant que de langage), l'existence et le fonctionnement des lieux communs peuvent difficilement, aujourd'hui encore, être considérés avec fruit sans que l'on tienne compte de cette réflexion première. D'où l'insistance avec laquelle reviennent sur elle plusieurs des auteurs dont les essais sont ici rassemblés. Problème complexe en effet : l'Index analytique de Lausberg ne compte, s.v. *locus*, pas moins d'une centaine de renvois. « Nos auteurs » (si je puis m'exprimer ainsi) clarifient utilement la complexité de cette double série de références, à l'histoire et aux « parties » de la rhétorique. M. Angenot et B. Dupriez, non moins que J. McClelland, dégagent les lignes directrices de la doctrine aristotélicienne ; les deux derniers d'entre eux, et B. Beugnot, esquissent un tableau des mutations subies par le concept. Deux cassures marquent cette évolution, correspondant au transfert de la tradition rhétorique des Grecs aux Latins puis, par delà les siècles médiévaux, à la Renaissance. Tandis que, dans la cité hellénique, le lieu commun concerne la véridicité des discours, il ne vise principalement, chez les Romains de la fin de l'ère républicaine, que l'efficacité oratoire. Au point d'aboutissement (voyez McClelland), pour un Fabri, vers 1500, la théorie des lieux n'est plus guère qu'une stylistique... peu de temps avant que La Ramée, parmi les bouillonnements de la « nouvelle poétique », et par une sorte de retour aux sources, ne la réserve à la seule dialectique.

À défaut de déclarations de principe, c'est le choix de la rubrique sous laquelle traiter des lieux communs qui révèle en cela, chez les théoriciens, un mode de pensée : sera-ce sous l'*inventio*, dont les règles fixent l'attitude de l'écrivain envers sa matière ; sous celles de la *dispositio*, qui permettent de dessiner selon l'*utilitas* l'ordonnance générale du discours ; sous celles enfin de l'*elocutio*, qui en assure la mise en forme linguistique ? En fait, la tradition européenne jusqu'au xvii^e siècle, non seulement range les lieux dans l'*inventio*, où ils constituent l'« argumentation », mais cette partie de la rhétorique eut tendance à se réduire à eux seuls... ce qui restreignait considérablement la portée d'une telle classification, en lui enlevant

bien des connotations qui l'eussent enrichie. C'est seulement à la première Renaissance que la réhabilitation et la restitution de l'*inventio* dans son antique ampleur restitua aux lieux communs le contexte doctrinal qui les valorisait.

Par delà cependant ces distinguos scolaires et tant soit peu byzantins, c'est à tous les niveaux du discours qu'interviennent les lieux. L'*inventio* (si l'on conserve provisoirement ce vieux vocabulaire) délimite le champ topique; la *dispositio* en ordonne les éléments, l'*elocutio* les réalise. Si l'on préfère adopter un point de vue génétique, on empruntera aux *Médiévaux* la distinction entre une *materia remota* informe, substance du contenu de l'œuvre, mais que la tradition formalise grossièrement en *materia propinqua*, celle-ci manifestée enfin dans sa vêtue définitive par la *littera* : or, c'est dans ces deux dernières phases de la mise-en-œuvre que fonctionnent également les lieux communs. Quelle meilleure illustration de cette multiple emprise, que les *Polyanthæe* des *xvi^e* et *xvii^e* siècles étudiés ici par B. Beugnot ?

D'où la pluralité des usages que fait du lieu commun la pratique littéraire. Intégration pure et simple à la structure et au tissu du discours. Retournement ironique, au contraire, inversant la relation attendue entre ce que l'on dit et ce qu'en disant l'on signifie : J. Goldin montre l'ambiguïté qui en résulte, ambiguïté qui semble propre au lieu commun et permet, par combinaison ou alternance de ces deux modes d'emploi, d'engendrer des effets potentiellement philosophiques. Ou bien encore, une dilatation parodique enfle le lieu commun jusqu'à l'éclatement, comme dans les satires de Sigogne, où R. Mélangon affirme avec raison que l'on ne saurait sans archaïsme lire une transgression : il ne s'agit vraiment que d'une translation de registre... translation elle-même récupérée par la topique du « monde à l'envers ».

À ces trois issues historiques, à ces trois possibilités concurrentes d'émergence du lieu commun dans le texte, notre époque en a substitué une autre, par delà les ruptures auxquelles j'ai fait allusion : une manière, à partir du lieu consacré,

d'aller plus loin que lui mais en l'entraînant, pour ainsi dire, hors de lui-même; de dé-mythifier cette sacralité aujourd'hui intolérablement banalisée; et par là, de s'en affranchir. Divorce et tension, la « solitude » des poèmes d'Anne Hébert, que lit D. Bouchard, « rompue comme le pain », grâce à la liberté souveraine que confère, sur les agencements de mots, à nos poètes notre poésie.

Du moins, quel que fût l'usage, comme le remarque B. Beugnot, le lieu commun comportait-il une double face : il était acquis, mais du fait même qu'il se proposait, il appelait, au niveau du discours, renouvellement. Il fonctionnait en effet d'une manière analogue à la sentence, dont B. Beugnot encore le rapproche bien à propos, et dont les anciens rhéteurs enseignaient qu'elle transforme en « infinité » toute « question finie ». Le lieu commun universalisait un contenu. Forme codée de l'intertextualité, il renvoyait globalement à un déjà-dit instaurant le particulier à la dignité du typique : mais un typique qui était un fait de culture, un texte hors-texte. *Lieu* commun : scène langagière où tous reconnaissaient l'image, à peine grimée, de ce qu'ils savaient d'eux-mêmes, miroir tendu au siècle par les phrases de son idéologie.

C'est ainsi que, situé dans le mouvement torsadé et complexe menant (et vice-versa) du texte à la culture, le lieu commun en constituait un « moment », au double sens d'instant et d'élément décisif : le moment où se lient les mots. Mais ensuite? Dans une tradition qui se meurt sous nos yeux, il n'y avait point d'ensuite, et le lien des mots tenait bon : à chacun de l'éprouver — c'est ce qu'on appelait lire. Mais voici que le paysage a changé; voici que nous sommes sortis, nus, de la vieille et combien drapante allégorie. Là où nous nous tenons, dans cet équilibre instable qui est le nôtre (et sans doute notre chance la plus grande), aucun lien ne résiste plus. Le lieu commun ne tombe pas sous le sens, écrit, à propos de Jacques Brault, G.A. Vachon, achevant ainsi ce volume de la plus juste façon qu'il pouvait l'être. Ce vers quoi se dirige notre désir ce sont d'autres lieux, et qui soient de communion vraiment : le lieu de l'in-fini, celui de l'essentiel inachèvement, le lieu non

dit où instaurer la communauté d'un Nom que chacun de nous fait son propre : à la fois lieu commun et négation de tout cliché.